



REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SERVAVILLE-SALMONVILLE

N° 1

Lundi 4 Février 2019

S O M M A I R E

Page

Remerciements vœux1

Inscriptions école maternelle1

Recensement de la population1

Recensement militaire :
1ère période 2019.....1

Réouverture déchetterie2

Sapeurs-Pompiers :
Bilan des interventions 2018.....2

Conseillers Départementaux :
Dates des permanences2

Cahier de doléances3

A.L.S.H :
Du 11/02 au 26/02/20193

Association Anciens Sapeurs -
Pompiers de Servaville :
Loto le 10/03/2019 à 14 h.....4

A.S.C.S..S :
Section Jeux de Société4

Lutte contre le frelon asiatique4

REMERCIEMENTS

Comme de coutume dans la 1ère note d'info de l'année, je remercie tous les habitants qui, le Dimanche 6 Janvier sont venus assister à la cérémonie des vœux.

INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE

Les inscriptions en maternelle , à l'école de Servaville, auprès de la Directrice, Madame VAN DER HOEVEN auront lieu les :

- jeudi 28 Mars 2019 de 9H à 17H ;
- vendredi 29 Mars 2019 de 17H à 18H30.

(L'entrée de l'école se trouve à côté de la salle polyvalente).

Vous voudrez bien vous munir des documents suivants :

- certificat de domicile délivré par la mairie de la commune du domicile (le demander en mairie avec un justificatif de domicile) ;
 - attestation du médecin avec les vaccinations à jour ou photocopie du carnet de vaccinations (3 vaccinations obligatoires).
 - photocopie du livret de famille « pages parents et enfant(s) à inscrire.
- S'il vous est impossible d'être présent à l'une de ces deux dates veuillez prendre contact avec l'école au 02/35/23/75/78.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La population légale au 1er Janvier 2019 en vigueur à compter du 1er Janvier 2019 est de : **1 136 habitants**

RECENSEMENT MILITAIRE
1ère PERIODE 2019

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en Janvier, Février Mars 2001 doivent se faire recenser dans leur seizième anniversaire, à la mairie de leur domicile aux jours et heures de permanences.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française ainsi que d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois.

Il est rappelé que cette démarche est obligatoire et légale et est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent votre seizième anniversaire.**

RÉOUVERTURE DECHETTERIE



A compter du **Lundi 4 Mars 2019**, le dépôt sera ouvert les :

LUNDI (sauf jours fériés) de 17h à 19h et,
MERCREDI de 17h à 19h

En cas de jour férié, l'ouverture est reportée au lendemain.

Nous vous rappelons également que la déchetterie accueille les tontes d'herbes et de gazon, ainsi que les branchages d'un diamètre inférieur à 10cm.

Pour les autres déchets, ils devront être amenés à la déchetterie de Darnétal dont les horaires d'ouverture sont : lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Fermée les jours fériés.



BILAN D'ACTIVITE 2018 C.I.S. (CENTRE D'INTERVENTION DE SERVAVILLE)

NATURE	NOMBRE D'INTERVENTIONS	REPARTITION EN %
INCENDIE	36	7.88 %
RISQUES	46	10.07 %
ACCIDENT ET SECOURS D'URGENCE	38	8.32 %
ASSISTANCE A PERSONNE EN MILIEU NON HOSTILE	304	66.52 %
ETABLISSEMENTS REPERTORIES	1	0.22 %
PRESTATIONS DE SERVICES	32	7.00 %
TOTAL	457	100 %

Nombre de départs d'engins : 529

PERMANENCES DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Madame Hélène BROHY et Mr Patrick CHAUVET, Conseillers Départementaux assureront les permanences suivantes :

- MAIRIE DE BLAINVILLE : Lundi 11 Février de 18 heures à 19 heures ;
- MAIRIE DE MARTAINVILLE : Lundi 25 Février de 17H30 à 18h30 ;
- MAIRIE DE CAILLY : : Lundi 18 Mars de 18 heures à 19 heures ;
- MAIRIE DE PREAUX : : Samedi 30 Mars de 11 heures à 12 heures .

CAHIER DE DOLEANCES

Le Maire a mis à disposition de la population un cahier de doléances et de propositions qui se trouve à l'accueil de la mairie aux heures d'ouvertures.

Les habitants peuvent y inscrire leurs remarques, leurs critiques et leurs revendications.

Ce cahier sera clôturé à la fin de l'action en Mars et envoyé au Sous-Préfet.

Cependant, aucune réunion publique dans le cadre du grand débat national ne sera pas organisée.

A. L. S. H.

Villages Récré

Préaux/Servaville-Salmonville/La Vieux Rue
Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin

L' Accueil de Loisirs
ouvre ses portes
aux Vacances d'hiver

ATTENTION LIEU DE L'ACCUEIL
A PREAUX

Du lundi 11 au vendredi 22 février 2019

(semaines 7 et 8)

12€^(*) la journée, semaine de 5 ou 4
jours,

Ouvert aux enfants
de 3 à 12 ans

*Renseignements et dossiers d'inscription
dans votre mairie à partir du 7 janvier 2019*

Pour plus d'information, contacter le 02.35.59.02.63

Mail: preaux.servicejeunesse@orange.fr

Site : <http://www.preaux76.fr/>

(*) tarif applicable aux enfants de la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin et communes conventionnées. Pour les autres communes : 17€ la journée et semaine de 5 ou 4 jours.

ASSOCIATION DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS DE SERVAVILLE-SALMONVILLE

Un loto sera organisé par l'Association des Anciens Sapeurs Pompiers Servaville-Salmonville le :

DIMANCHE 10 MARS 2019 à 14 HEURES
A LA SALLE POLYVALENTE DE SERVA-
VILLE-SALMONVILLE

NOMBREUX LOTS : téléviseurs, tireuse à bière, centrale vapeur, deux places Zenith, robot multifonctions, aspirateur balai.

A.S.C.S.S. JEUX DE SOCIÉTÉ

Stratégie, réflexion, ambiance, détente

Jeux de société, jeux de plateau, jeux de cartes...

Venez partager vos jeux, en découvrir d'autres, en famille ou entre amis,

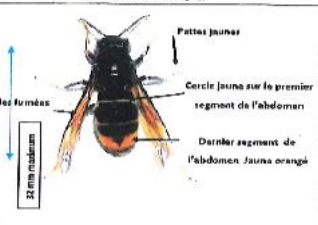
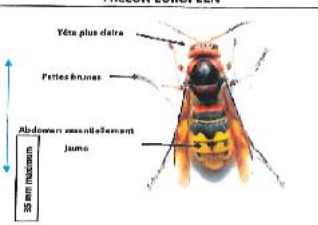


DIMANCHE 3 MARS 2019 de 15h à 18h
à la salle Polyvalente de
Servaville-Salmonville

Les enfants doivent être accompagnés jusqu'à 11 ans
Des jeux sont prévus pour eux

Pour tout renseignements : Nathalie Glück
Au 06.27.02.95.91



INFORMATION : LUTTE ET CONDUITE A TENIR CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

FRELONS ASIATIQUES		OD 2-13
IDENTIFICATION		
FRELON ASIATIQUE	FRELON EUROPÉEN	
		
CARACTÉRISTIQUES DU NID		
LOCALISATION <ul style="list-style-type: none"> 73 % arbres à plus de 10 m, 10 % des bâtiments, 3 % dans une haie. 	LOCALISATION <ul style="list-style-type: none"> Arbres creux, cheminées, Rarement aérien, 3 % dans une haie. 	
FORME <ul style="list-style-type: none"> Sphérique. 	FORME <ul style="list-style-type: none"> Cylindrique. 	
TAILLE <ul style="list-style-type: none"> Environ 60 x 80 cm. 	TAILLE <ul style="list-style-type: none"> Environ 30 x 60 cm. 	
ENTRÉE <ul style="list-style-type: none"> Ouverture petite et latérale. 	ENTRÉE <ul style="list-style-type: none"> Ouverture large vers le bas. 	

Tout nid de frelons se situant sur le domaine privé doit être signalé vers un professionnel agréé (liste disponible sur le site Fredon- GDMA ou site de la Préfecture).

Le coût de la destruction des nids est à la charge du particulier.

Dans le cas des nids en domaine public ou à caractère d'urgence (danger Vital et immédiat pour les personnes), se rapprocher des sapeurs-pompiers (18).

Toute destruction des nids de frelons asiatiques doit intervenir avant les premiers froids.

A compter de la mi-novembre, toute intervention est inutile.